Les sapeurs-pompiers

E

n France, plusieurs organisations portent le nom de [pompiers](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pompier).

Feuille de présentation avec les chiffres

D'autres pompiers ne portent pas officiellement ce titre :

* les militaires des [unités d’instruction et d’intervention de la sécurité civile (UIISC)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9_d%27instruction_et_d%27intervention_de_la_s%C3%A9curit%C3%A9_civile) ;
* les « pompiers du ciel », équipages des [aéronefs bombardiers d'eau](http://fr.wikipedia.org/wiki/Avion_bombardier_d%27eau).

Le terme de « sapeur-pompier » est souvent utilisé dans un sens englobant tous les acteurs de la [sécurité civile](http://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9curit%C3%A9_civile) au service de la population.

Historique : la gestion des incendies au Moyen Âge et sous l’Ancien Régime

Donner feuille de l’historique

Le secours à personne

À l'origine, destinées à soigner les sapeurs-pompiers blessés sur le lieu d'intervention, les ambulances se sont généralisées en France dans les corps de sapeurs-pompiers au service de la population.

Aujourd'hui le secours aux personnes constitue la majeure partie des interventions des sapeurs-pompiers en France (80 % des interventions).C'est pourquoi nos pompiers reçoivent beaucoup de formations de SAP(Secours A Personne),comme le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), PSE1 (Premiers Secours en Equipe de niveau 1),PSE2,... Les pompiers sont régulièrement soumis à des exercices pour être performant lors d'interventions.

Statut des sapeurs-pompiers

Il y a en France trois statuts de sapeurs-pompiers relevant du service public : les sapeurs-pompiers volontaires, les [sapeurs-pompiers professionnels](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pompier_professionnel) et les pompiers militaires. À l'exception des membres de la [brigade de sapeurs-pompiers de Paris](http://fr.wikipedia.org/wiki/Brigade_de_sapeurs-pompiers_de_Paris) (BSPP), du [bataillon de marins pompiers de Marseille](http://fr.wikipedia.org/wiki/Bataillon_de_marins_pompiers_de_Marseille) (BMPM) et des [unités d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile](http://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_d%27instruction_et_d%27intervention_de_la_s%C3%A9curit%C3%A9_civile), tous les autres sapeurs-pompiers sont civils (professionnels ou volontaires), ils dépendent administrativement du [Service départemental d'incendie et de secours](http://fr.wikipedia.org/wiki/Service_d%C3%A9partemental_d%27incendie_et_de_secours) (SDIS) de chaque département.

Les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) sont des hommes et des femmes, citoyens ordinaires qui, en parallèle de leur profession ou de leurs études, tout en tenant compte de leur vie familiale, ont choisi de conserver une disponibilité suffisante pour répondre immédiatement à toute alarme émise par le centre de secours dont ils dépendent. Ils suivent régulièrement des formations et peuvent assurer tous les types de missions incombant aux services d'incendie et de secours. Ils perçoivent une indemnité sous forme de vacations horaires ainsi qu'une « prestation de retraite » lorsqu'ils ont accompli au moins vingt ans de service.

Les [sapeurs-pompiers professionnels](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pompier_professionnel) (SPP), fonctionnaires des collectivités territoriales, sont affectés principalement dans les grandes agglomérations ou dans les centres de secours fortement sollicités. De plus, ils assurent l'ossature des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Le recrutement se fait par concours, organisés au niveau départemental par les SDIS pour les sapeurs et au niveau national par la Direction de la défense et de la sécurité civiles (DDSC) du ministère de l'Intérieur pour les lieutenants. Les candidats sont inscrits sur une liste d'aptitude nationale valable trois ans, ils doivent ensuite postuler dans les collectivités territoriales de leur choix. Ils reçoivent une formation initiale puis une formation continue tout au long de leur carrière.

Dans les villes d'une certaine importance, les corps sont en général mixtes volontaires/professionnels, avec une présence permanente de professionnels renforcés par des volontaires qui effectuent des gardes les soirs et week-end ou sont appelés en renfort pour les interventions lourdes

***La Brigade des SPP et les marins pompiers feront l’objet d’un cours particuliers.***

Les missions des sapeurs-pompiers

« Les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Ils concourent avec les autres services et professionnels concernés à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence. »

Les sapeurs-pompiers sont devenus des techniciens du risque au premier rang de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Cette notion de protection est très vaste : elle comprend aussi bien les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes et leur évacuation vers les hôpitaux que la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours, la prévention, la lutte contre les incendies, ainsi que la prévention et l'évaluation des risques en matière de sécurité civile.

* Le secours des personnes

Il s'agit de secours à domicile et sur la voie publique qui représentent environ 70 % des interventions :

* Secours sur la voie publique : blessé(s) sur la voie publique ou dans les lieux publics, noyade(s), accident(s) de la circulation routière, ferroviaire, aérienne ou de la navigation.
* Secours à domicile : accident domestique (chute, brûlure, asphyxie, électrocution, noyade) ou physique (hémorragie, arrêt cardiaque, détresse psychologique, malaise).

Dans le cas de pathologies non urgentes, les sapeurs-pompiers se voient remplacés, petit à petit, par des ambulances privées.

* Les incendies

Les feux d'habitation, feux industriel, feux de forêt, etc. ne représentent que 10 % des interventions, mais ils nécessitent toujours l'engagement de moyens importants.

* Les interventions diverses et spécialisées

Parmi les opérations réalisées par les sapeurs-pompiers, il y a également ce que l'on appelle les interventions diverses : destruction de nids d'insectes, déblocage d'ascenseurs, inondations, risques d'effondrements, sauvetage d'animaux, fuite de gaz…).

Les sapeurs-pompiers disposent également d'équipes spécialisées dans les domaines suivants :

* risques nucléaires, bactériologiques et chimiques,
* sauvetage et déblaiement,
* interventions en milieux périlleux ([GRIMP](http://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe_de_reconnaissance_et_d%27intervention_en_milieu_p%C3%A9rilleux)),
* secours en montagne,
* secours aquatiques,
* secours animalier,
* les spécialistes cynotechniques.
* Dépollution en mer, dans les cours d'eau ou terrestre.

Formation initiale et continue

La formation des sapeurs-pompiers comporte une partie incendie et une partie [secourisme](http://fr.wikipedia.org/wiki/Secourisme). Le minimum en secourisme est la détention du [PSE2](http://fr.wikipedia.org/wiki/PSE2) (premiers secours en équipe de niveau 2), qui leur permet d'intégrer les équipages des véhicules de secours à victime (VSAV). La détention du [certificat de formation aux activités des premiers secours routiers](http://fr.wikipedia.org/wiki/Certificat_de_formation_aux_activit%C3%A9s_des_premiers_secours_routiers) (CFAPSR) leur permet d'intégrer les équipages des véhicules de secours routier (VSR), et est également obligatoire pour le chef d'agrès VSAV.

La formation initiale des volontaires (FI, ou FIV) comprend les unités de valeur (UV) suivantes :

* un module cadre administratif et juridique : unité de valeur CAD et REP ;
* un module protection des biens et de l'environnement : unité de valeur DIV ;
* un module incendie : unités de valeur GOC (gestion opérationnelle et commandement), INC et TOP (techniques opérationnelles) ;
* un module secours à personne en équipe : unité de valeur SAP (secours à personne, en fait le CFAPSE).

Lorsque le sapeur-pompier accède à une nouvelle fonction (par exemple lorsqu'il monte en grade), il doit suivre une formation d'adaptation à l'emploi (FAE), qui comprend plusieurs modules de formation ou unités de valeur (UV) : FOR (formateur, dont le monitorat de premiers secours), SAP (secours à personne), IGH (législation sur les immeubles de grande hauteur), ERP (législation sur les établissements recevant du public), COD (conduite des engins, nécessitant le permis poids-lourds comme prérequis), COM (communication, gestion d'équipe), GOC (gestion opérationnelle et commandement), TOP (techniques opérationnelles)…

Il existe des stages de spécialisation et des formations d'adaptation aux risques locaux (FARL) comme par exemple les stages de feux de forêt (FDF).

Par ailleurs, il est soumis à une formation professionnelle continue (FMA, formation de maintien des acquis), qui comprend la formation continue obligatoire pour les diplômes de secourisme (CFAPSE, CFAPSR, monitorat). Les casernes organisent des manœuvres régulières pour les volontaires et les [professionnels](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pompier_professionnel).

Lors de sa première admission en tant que [professionnel](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pompier_professionnel) ou volontaire, le sapeur-pompier se voit remettre un carnet de suivi de formation où seront inscrites toutes ses qualifications, unités de valeur, diplômes et formations continues, ce qui facilitera un éventuel changement de corps (mutation, passage volontaire-[professionnel](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pompier_professionnel)).

Emplois

Feuilles

• Équipier : pompier constituant l'élément de base d'une équipe.

• Chef d'équipe : pompier responsable de l'engagement opérationnel et de la sécurité d'une équipe.

• Chef d'agrès : pompier, au minimum du grade de sergent (chef d'agrès incendie) ou caporal (chef d'agrès VSAV/VTU), responsable de l'engagement opérationnel et de la sécurité des moyens en personnel et en matériel d'un véhicule.

• Chef de groupe : pompier, au minimum du grade d'adjudant, responsable de l'engagement opérationnel d'un groupe de 2 à 4 engins chargés d'effectuer une action opérationnelle.

• Chef de colonne : officier responsable d'une colonne constituée de deux à quatre groupes permettant de répondre à une mission donnée.

• Chef de site : officier responsable de plusieurs colonnes engagées au sein d'un dispositif opérationnel dans une zone géographique précise.

• Chef de garde : pompier, au minimum du grade de sergent-chef chez les pompiers de paris, ou au grade de major pour les reste des corps de sapeurs pompiers, responsable de la gestion opérationnelle et administrative de l'effectif de garde.

• Chef de centre : pompier, au minimum appartenant aux sous-officiers , ayant la responsabilité d'un centre de secours et placé sous l'autorité du chef de corps ou du directeur départemental des services d'incendie et de secours.

• Chef de groupement : officier responsable d'un groupement territorial, subdivision géographique d'un département selon les contraintes opérationnelles recensées, ou d'un groupement de services au sein d'un service départemental d'incendie et de secours.

Spécialités

Feuilles

* secours en montagne (SMO)
* secours en canyon ([CAN](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Secours_en_canyon&action=edit&redlink=1))
* secours routier en ravin (SRRav)
* sauvetage aquatique (SAV) dans la bande des 300 m du littoral : sauveteur aquatique, sauveteur côtier, chef de bord sauvetage côtier, conseiller technique sauvetage aquatique
* [cynotechnie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Cynotechnie) (CYN) : utilisation des chiens pour la recherche de personnes ensevelies et égarées
* risques radiologiques (RAD)
* risques chimiques et biologiques (RCH)
* conduite (COD)
* [éducation physique et sportive](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation_physique_et_sportive) (EPS)
* feux de forêts ([FDF](http://fr.wikipedia.org/wiki/Feu_de_for%C3%AAt))
* feux de navires ([FDN](http://fr.wikipedia.org/wiki/FDN))
* formation ([FOR](http://fr.wikipedia.org/wiki/FOR))
* intervention en milieu périlleux (IMP)
* intervention en site souterrain (ISS)
* plongée (PLG)
* prévision (PRS)
* prévention (PRV)
* sauvetage déblaiement (SD)
* transmission (TRS)

Folklore et jargon

Feuille

* Agrès : véhicule d'intervention automobile comportant un équipage et un équipement matériel.
* Casque : un pompier ne doit pas manger ni fumer en portant son casque ; il ne doit pas non plus le poser à l'envers ou sur un lit par respect aux morts au feu. (ni tout rapprochement avec le sexe ou la drogue).
* Échelle : un pompier ne doit jamais enjamber une échelle, en hommage à tous les pompiers qui sont morts en chutant de l'échelle.
* Décaler : « partir en intervention ». À l'époque des premiers véhicules à moteur, plutôt que de démarrer les moteurs à la manivelle, les engins étaient garés en marche arrière sur une rampe et maintenus en place par une cale ; il suffisait alors d'enlever la cale — de « décaler » — pour que l'engin descende la rampe, l'élan permettait de démarrer le moteur. Une autre explication plus ancienne découle de l'utilisation initiale de pompes tirées par des chevaux : Ceux-ci étaient en permanence attelés à la pompe qui était calée pour parer aux mouvements des chevaux. Au moment du départ, il suffisait d'enlever les cales, de décaler.
* Delta Charlie Delta : est l'[épellation radio](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_radio) de DCD, qui signifie phonétiquement « décédé » ; par pudeur, le terme « delta charlie delta» remplaçait souvent le mot « mort » ;  
  les procédures radio ayant changé, les quatre premières lettres de l'alphabet radio sont utilisées pour indiquer la gravité, « sierra golf » signifiant alors sans gravité, « golf » grave, « tango golf » très grave et « delta charlie delta » décédé.
* Foxtrot et Mike : ces termes désignent respectivement les lettres « F » et « M » en [alphabet radio](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_radio) ; dans les messages radio, ils désignent respectivement une victime féminine ou masculine.
* GCRQFP : « gros camions rouges qui font pimpon », désigne les véhicules de sapeurs-pompiers, par autodérision, et en référence à la fascination qu'exercent ces engins. On peut citer aussi PVRDC « petite voiture rouge du chef ».
* Pantalon : lorsqu'ils sont de garde la nuit, les sapeurs-pompiers défont leur pantalon et le baissent avant d'enlever les bottes. Ainsi, les bottes restent dans les jambes du pantalon. S'ils doivent décaler, il suffit de mettre les bottes et ensuite de remonter le pantalon. (Les élastiques de bas de pantalon doivent toujours être par-dessus les bottes, afin que les matières enflammées ne puissent pas y entrer).
* [Sainte Barbe](http://fr.wikipedia.org/wiki/Sainte_Barbe) est la protectrice des pompiers et artificiers, fêtée le [4 décembre](http://fr.wikipedia.org/wiki/4_d%C3%A9cembre).
* Pompier de Sainte-Barbe : sapeur-pompier peu motivé et participant peu aux interventions : il ne fait partie du corps que pour profiter du banquet de la Sainte-Barbe (traditionnellement offert par le maire) et pour parader.
* [indicatifs radio](http://fr.wikipedia.org/wiki/Radiot%C3%A9l%C3%A9phonie) de fonction : les maillons de la chaîne de commandement disposent d'un indicatif radio dit « de fonction » (on y ajoute le numéro de département ou le nom de la ville) :
  + ATHOS + nom de la ville chef-lieu de zone : Préfet de zone
  + COLBERT + nom de la ville chef-lieu de zone : Préfet de région
  + ARAMIS + nom de la ville chef-lieu de département : Préfet
  + BRENNUS + nom de la ville : Préfet délégué de police
  + BAZIN + nom de la ville : Sous-préfet
  + PORTHOS + no  du département : Dir. cabinet du Préfet
  + PORTHOS + no  du département + 0 : Dir. cabinet du Préfet de police
  + ARIEL + no  du département : Dir. Dépt Sécurité civile
  + LANCELOT + no  du département : D.D.S.I.S. ([Directeur départemental des services d'incendie et de secours](http://fr.wikipedia.org/wiki/Service_d%C3%A9partemental_d%27incendie_et_de_secours))
  + HERACLÈS + nom de la ville : Médecin-chef [S.A.M.U.](http://fr.wikipedia.org/wiki/Service_d%27aide_m%C3%A9dicale_urgente)
  + MERLIN + nom de la ville : Chef de centre sapeurs-pompiers
  + UNITE + nom de la ville : Adjoint au chef de centre
  + HIPPOCRATE + no  du département : Médecin-chef sapeurs-pompiers
  + CRISTAL + nom de la région : Chef S.R.T.
  + DRAGON + no  du département: Hélicoptère de la Sécurité civile
  + GARETH + ? : Commandement de groupement
* Sarce : expression surtout utilisée à la brigade des sapeurs pompiers de Paris qui désigne un sapeur pompier qui a beaucoup d'expérience et qui connaît bien les ficelles du métier.

Accidents de service

On dénombre environ 8 900 accidents par an pour les [sapeurs-pompiers professionnels](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pompier_professionnel), et ils causent 500 000 jours d'arrêts de travail. Au niveau national, le Bureau de prévention d'accidents et d'enquête (BPAE) est chargé d'enquêter sur les accidents afin de faire évoluer la formation, le matériel… Au niveau départemental, le SDIS dispose d'un [comité d'hygiène et de sécurité](http://fr.wikipedia.org/wiki/Comit%C3%A9_d%27hygi%C3%A8ne_et_de_s%C3%A9curit%C3%A9) ([CHS](http://fr.wikipedia.org/wiki/Comit%C3%A9_d%27hygi%C3%A8ne_et_de_s%C3%A9curit%C3%A9)).

La première cause d'accident de service sont les blessures et/ou fractures subies lors des activités physiques et sportives (sport) et représentent entre 70 et 80 % des arrêts de travail chez les sapeurs-pompiers.

Par ailleurs, d'autres accidents sont liés, comme dans d'autres professions, à la circulation routière. Cela comprend :

* les accidents des volontaires « bipés » se rendant à la caserne ;
* les accidents de circulation en se rendant en intervention ou sur le trajet du retour ;
* les accidents causés par d'autres véhicules sur les lieux de l'intervention.

Les sapeurs-pompiers en intervention sont dispensés des limitations de vitesse et des règles de priorité, mais pas du port de la ceinture. Toutefois, cette situation a créé un sentiment d'impunité et un certain « machisme » accentogènes. On assiste, dans les [années 2000](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ann%C3%A9es_2000), à une prise de conscience de la part de la hiérarchie comme des exécutants ; ainsi, le port de la ceinture commence à se généraliser lorsque c'est possible (cela exclut les pompiers s'équipant dans le fourgon d'incendie sur le trajet lors d'un départ pour feu), et de nombreux pompiers recommandent une conduite certes rapide en partant sur l'intervention, mais néanmoins prudente (notamment franchissement des intersections au ralenti). Les trajets de retour et les évacuations sanitaires, quant à eux, devraient se faire de manière systématique en respectant scrupuleusement les règles de conduite normales.

L'autre grande source d'accident est les interventions sur incendie :

* [accident thermique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Accident_thermique), notamment lors d'un feu d'intérieur ;
* explosion de gaz ;
* chute ou effondrement dans un bâtiment ;
* véhicule cerné par les flammes lors de feux de forêt.